

Rencontres européennes

Pour une Union européenne
forte, ouverte, démocratique et solidaire



ACCORD STRATÉGIQUE DE COOPÉRATION
(2013-2015)



29 septembre 2014



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE :



POUR UN MODÈLE PARTICIPATIF DE L'EFFICACITÉ

ÉNERGÉTIQUE DANS LE BÂTIMENT



Comité économique et social européen
En partenariat avec le CESE (Bruxelles)

SOMMAIRE

Focus : Efficacité énergétique

Tribune : *Quel nouveau paquet énergie-climat pour l'UE ?* page 5
par Sami Andoura et Stefan Boessner

Conférence : *Pour un modèle participatif de l'efficacité énergétique dans le bâtiment*

- programme page 8
- synthèse page 9
- échanges avec la salle : sélection page 15
- visite du chantier Beaugrenelle page 17

Les Entretiens

- Clarisse Krasa page 18
- Toni Vidan page 18
- Jean-Yves Kruger-Catelan page 19

Fil rouge

La Commission européenne 2014-2019 page 20

Pour aller plus loin

- Lexique page 22
- Liens utiles page 23

Co-production *Notre Europe - Institut Jacques Delors* et *Groupe Macif*.

Avec le soutien de la présidence, de la direction générale et de la direction des relations extérieures du Groupe Macif.

Comité de rédaction : Jean-Pierre Bobichon, Ute Guder, Gérard Millet, Annie Quillon

Prises de vue : Mourad Chefai et crédits photographiques : Groupe Macif

Rédaction et coordination : Julie Higonnet

maquette : Scop In studio 4 Philem Despiney & Jacques Aspert

Impression : service reprographie, siège social, Niort.

L'ensemble des numéros des rencontres européennes sont disponibles auprès du secrétariat de la direction des relations extérieures en version papier ou en version pdf. Merci de contacter : Gérard Millet 17-21 Place Etienne Pernet 75015 Paris +33 (0)1 55 31 63 11 gmillet@macif.fr ou Pascale Alengrin +33 (0)1 55 31 65 19 palengrin@macif.fr

FOCUS

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Pour un modèle participatif de l'efficacité énergétique dans le bâtiment

29 septembre 2014





QUEL NOUVEAU PAQUET ÉNERGIE-CLIMAT POUR L'UE ?

Une tribune de Sami Andoura, chercheur senior à Notre Europe - Institut Jacques Delors et Stefan Boessner, chercheur à Notre Europe - Institut Jacques Delors

*Les expressions en exergue renvoient au lexique page 27

Alors que le Conseil européen de mars 2014 va évoquer la prochaine étape du processus de transition énergétique et de décarbonisation des économies, il importe de bien identifier les principaux défis liés au renouvellement du cadre européen pour les politiques énergétique et climatique à l'horizon 2030.

1. Quelles certitudes dans un contexte énergétique en pleine mutation ?

Le monde de l'énergie fait l'objet de bouleversements d'envergure mondiale. La croissance chinoise continue, les suites de Fukushima, le boom inattendu de l'exploitation du gaz (et du pétrole) non-conventionnel aux États-Unis et ses conséquences sur la compétitivité industrielle sont autant d'interrogations que d'opportunités. Les prix des hydrocarbures connaissent une fluctuation croissante depuis 2007, avec des répercussions importantes pour l'Union européenne (UE) de plus en plus dépendante pour ses approvisionnements. La compétition globale pour l'accès aux ressources s'est également renforcée, et l'UE doit à nouveau faire face à de fortes tensions énergétiques dans son voisinage, surtout à l'Est avec notamment la crise Ukraine-Russie. L'UE a néanmoins réalisé ces dernières années de réelles avancées pour la diversification des sources et la sécurité de ses approvisionnements en gaz, permettant d'assurer une solidarité et une assistance mutuelle efficaces, particulièrement bienvenues dans le contexte actuel.

L'UE s'est aussi engagée dans la transition vers une économie bas-carbone, avec l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80 % (voire 95 %) d'ici 2050. Elle a initié un processus de transition énergétique de grande ampleur avec l'adoption du premier Paquet énergie-climat en 2008, qui prévoit 20 % de réduction d'émissions de CO₂, 20 % d'énergie renouvelable et un gain de 20 % d'efficacité énergétique d'ici 2020.

L'UE est sur la bonne voie pour réaliser les deux premiers objectifs, contraignants, mais est en retard sur le dernier, non-contraignant. La production d'électricité à partir de sources renouvelables a nettement augmenté (de 15 à 23 % entre 2005-2012), permettant de réduire la facture d'hydrocarbures. Mais cet essor repose surtout sur des mécanismes nationaux de subventions hors marché, coûteux et pas toujours accompagnés des infrastructures adéquates permettant leur intégration au réseau d'une manière efficace. Les prix de l'électricité sur les marchés de détail sont en hausse alors que les prix de gros sont stables, voire en déclin. Le système européen d'échange et de quotas d'émissions (ETS), marqué par un prix du carbone très bas, ne fonctionne pas comme envisagé. Les exportations de charbon moins cher des États-Unis vers l'UE augmentent. Un nombre croissant de centrales à gaz, plus rentables dans ce contexte, ferment. Ces développements provoquent des tensions, et mettent en danger la transition énergétique en Europe à moyen-long terme : tensions entre les trois objectifs de développement durable, de compétitivité et de sécurité d'approvisionnement ; et tensions nationales entre politiques unilatérales qui déstabilisent le système énergétique européen dans son ensemble, conduisant parfois à des investissements superflus et coûteux pour les citoyens, et menaçant la sécurité du système électrique. La question essentielle est désormais de savoir dans quelle mesure le nouveau Paquet énergie-climat 2030 aborde et répond à ces divers défis de façon adéquate.

2. Quelles réponses apportées par le nouveau Paquet énergie-climat pour 2030 ?

Le nouveau Paquet poursuit trois objectifs : lutter contre le changement climatique, garantir la prévisibilité pour les investissements dans les technologies bas-carbone et apporter des réponses aux problèmes existants tels que la perte de compétitivité de l'économie européenne et du secteur énergétique. Les éléments clés du Paquet proposé sont les suivants :

- De nouveaux objectifs à l'horizon 2030 : un objectif contraignant de 40 % de réduction des émissions de CO₂ ; un objectif « contraignant au niveau européen mais pas national » de 27 % pour les énergies renouvelables avec une flexibilité laissée aux États pour la fixation d'objectifs nationaux et des moyens pour les mettre en œuvre ; et pas d'objectif d'efficacité énergétique, sa considération étant reportée à l'évaluation des règles actuelles mi-2014.
- Cette flexibilité accrue laissée aux États est accompagnée d'un dispositif de gouvernance européenne renforcée organisé par la Commission au moyen de plans énergétiques nationaux et censé garantir la coordination des politiques nationales et la cohérence du système
- Une politique d'accompagnement au développement des renouvelables, qui devrait essentiellement être dicté par le marché et accompagné de mesures fortes pour l'augmentation des capacités de stockage et d'interconnections aux frontières, et le développement de réseaux intelligents et interactifs permettant une meilleure gestion du système et de la demande.
- Des instruments économiques et financiers : pour la première fois, la politique énergétique européenne disposera d'importants moyens financiers avec environ €35 milliards du cadre financier 2014-2020 pour supporter la recherche, les économies d'énergie, les renouvelables et les infrastructures de transport et de stockage.
- D'autres mesures sectorielles : amélioration de la politique relative à la biomasse et aux bio-carburants ; révision de l'ETS avec la mise en place d'une réserve de stabilité du marché à partir de 2021 ; développement d'une série d'indicateurs énergétiques clés permettant d'évaluer les progrès réalisés, etc.

3. Vers une gouvernance renforcée de la politique énergétique européenne ?

Cette nouvelle approche, plutôt prudente et consensuelle, est avant tout fondée sur la neutralité technologique et la flexibilité. Les objectifs affichés se situent dans une fourchette basse, laissant peu de marge de manœuvre et pouvant nécessiter des efforts accrus après 2030. Le Paquet prend acte du contexte global et ne prévoit pas de conditionnalité liée aux futures négociations climatiques internationales.

La Commission évalue que les coûts de la transition ne diffèrent pas substantiellement des coûts liés au besoin de renouveler un système énergétique vieillissant et de l'augmentation du prix des carburants fossiles. Elle fait le pari d'un déplacement des dépenses en carburants vers des équipements à haute valeur ajoutée devant entraîner la croissance des investissements et de l'emploi, sans que les prémisses d'un tel changement ne soient suffisamment bien établies dans l'analyse.

Certains problèmes structurels restent sans réponse, aussi bien s'agissant de l'absence de finalisation du marché intérieur, que de la nécessaire révision du système électrique européen afin de résoudre les problèmes liés à la mise en œuvre du premier Paquet énergie-climat 2020.

En terme de gouvernance, si l'approche retenue est de faire confiance aux États qui restent légitimement maîtres du choix de leur bouquet énergétique et de l'exploitation de leurs ressources, il faut veiller à ce qu'elle soit accompagnée d'une discipline suffisante pour assurer l'intérêt commun de façon économiquement efficace et éviter de s'empêtrer dans un exercice bureaucratique sans valeur ajoutée.

La prochaine législature européenne aura fort à faire pour adopter et mettre en œuvre les instruments contraignants reflétant les nouvelles réalités et besoins de la politique énergétique de l'UE et de ses États membres et d'ouvrir ainsi la voie à la mise en place d'une « Communauté européenne de l'énergie » plus que jamais nécessaire. L'énergie devrait à ce titre figurer parmi les enjeux majeurs des prochaines élections européennes, au titre de l'agenda positif sur lequel l'UE doit fonder son action.

Visite de la tour Beaugrenelle, Paris 15^{ème}



29 septembre 2014, Siège Macif, Paris, Auditorium, conférence : Pour un modèle participatif de l'efficacité énergétique dans le bâtiment.

Conférence - Pour un modèle participatif de l'efficacité énergétique dans le bâtiment

Programme

29 septembre 2014

Auditorium de la Macif - 17/21 Place Etienne Pernet - Paris 15e

9.30 > 9.50	Allocutions de bienvenue Françoise LAREUR , présidente, MACIF Île-de-France Stéphane BUFFETAUT , président de la section «Transports, énergie, infrastructures, société de l'information» (TEN), Comité économique et social européen Sami ANDOURA , Chercheur senior, Notre Europe – Institut Jacques Delors; Professeur, titulaire de la Chaire de Politique énergétique du Collège d'Europe
9.50 > 11.10	<i>SESSION 1 : Quelle gouvernance pour l'efficacité énergétique 2.0 : l'Europe, ses États et ses régions ?</i> Pascal DUPUIS , chef du service 'climat et l'efficacité énergétique', Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Thomas BOERMANS , directeur bâtiments, ECOFYS (conseil en matière des énergies durables) Anne HOUTMAN , conseillère principale auprès du directeur-général pour l'énergie, Commission Européenne Corine RUFET , vice-présidente à l'Environnement, Conseil Régional Île-de-France Session modérée par Pierre-Jean COULON , rapporteur du CESE
11.30 > 13.00	<i>SESSION 2 : Les acteurs du changement: qui sont-ils et quel est leur bilan?</i> Introduction thématique par un court-métrage (présenté par Claude KNAPIK , directeur général, ERIGERE) Annette BROX , directrice, projet participatif de rénovation durable 'Forum Weingarten', Fribourg-en-Brisgau Sue ARUNDALE , directeur Affaires techniques et environnementales, Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction (FIEC) Jean-François BLASSEL , architecte, Groupe RFR, et professeur, École d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée Patrick de Rugeriijs , directeur général délégué au développement, Exterimmo, Groupe Caisse de Dépôts et Consignations Session modérée par Philippe DA COSTA , conseiller du Président de la MACIF
14.00 > 15.20	<i>SESSION 3 : La société civile s'engage: mieux coopérer pour plus d'efficacité (énergétique)</i> Introduction thématique par un court-métrage Emmanuel POUSSARD , directeur de l'Agence parisienne du climat Albane GASPARD , service Economie et Prospective, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) Philippe HANNEQUIN , directeur général, NOVIGERE Eddie JACQUEMART , président national, Confédération Nationale du Logement Session modérée par Toni VIDAN , membre du CESE
15.20 > 15.30	Conclusion et introduction de la visite d'un chantier de logement social parisien à haute efficacité énergétique Stéphane BUFFETAUT , Président de la section TEN, CESE
15.30 > 17.00	Visite du chantier de rénovation du logement social Beaugrenelle à Paris Cette conférence a bénéficié du soutien du Réseau BATIGERE



SYNTHÈSE

Ouverture des travaux

Organisée dans le cadre de l'accord stratégique de coopération entre le Groupe Macif et Notre Europe - Institut Jacques Delors, et coproduite avec le Comité économique et social européen (CESE) et la Macif Île-de-France, cette conférence sur le thème de l'**efficacité énergétique** dans le bâtiment, a posé la question de l'importance de la démarche participative et citoyenne dans ce domaine¹. Elle s'inscrit dans la continuité de la conférence de 2013 sur la transition énergétique, également avec le concours du CESE².

Pour un modèle participatif de l'efficacité énergétique dans le bâtiment

En introduction, **Françoise Lareur**, présidente de la Macif Île-de-France, et **Sami Andoura**, chercheur senior à Notre Europe - Institut Jacques Delors, ont souligné combien l'énergie est aujourd'hui un enjeu au cœur des préoccupations politiques. À l'heure où la consommation énergétique s'accroît dans le monde, et où les ressources non renouvelables se raréfient, se diriger vers une société plus sobre en énergie s'impose. Le bâtiment étant un des secteurs les plus énergivores (46 % de l'énergie consommée en France), la rénovation énergétique de l'habitat au niveau européen est devenue un impératif à plusieurs titres :

- **Un impératif géopolitique** : aller vers un modèle plus efficace énergétiquement, signifie réduire la dépendance énergétique envers d'autres États et donc renforcer l'influence géostratégique de l'Europe sur l'échiquier international.
- **Un impératif environnemental** : la lutte contre le réchauffement climatique passe par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Un impératif économique** : la rénovation énergétique du bâtiment est une filière d'innovation et un des marchés clé du futur.
- **Un impératif social** : 4 millions de ménages souffrent aujourd'hui de **précarité énergétique** en France (90 millions de personnes en Europe). Ceci a un impact considérable sur la salubrité des habitats et la santé des habitants. En ce sens, dans une optique de solidarité et de prévention des risques, la Macif souhaite s'associer à cette lutte, tout comme le CESE qui depuis des années soutient les actions thématiques de la société civile, par exemple celles promues par le réseau Européen pour l'inclusion et l'action sociale locale (ELISAN³).

Si l'efficacité énergétique est un slogan invoqué par les politiques comme une priorité, il existe **un décalage entre ces ambitions et la réalité**, précise Sami Andoura. La rénovation énergétique, rencontre plusieurs freins à sa mise en œuvre. Les chantiers de rénovation engagent des investissements lourds dont on ne perçoit pas sur le court terme tous les bénéfices, et impliquent une gouvernance complexe. Cette conférence s'est attachée à identifier ces obstacles, tout comme ses acteurs, ses moyens de financement, et ses nouveaux modèles. Cette meilleure connaissance du terrain permet de donner une assise solide pour réfléchir ensemble aux solutions concrètes à apporter.



L'importance de la participation citoyenne dans la démarche de l'efficacité énergétique est une préoccupation commune à la Macif, au CESE et à Notre Europe - Institut Jacques Delors. Ensemble, ils plaident pour la meilleure prise en compte d'une énergie citoyenne au niveau européen, afin que «les consommateurs deviennent des consomm'acteurs», insiste **Pierre-Jean Coulon**, membre du CESE et auteur de plusieurs avis sur la politique européenne de l'énergie. Le tout récent renouvellement du **Parlement** et de la **Commission** européens pourrait donner cette nouvelle impulsion pour pousser l'ensemble des acteurs impliqués à travailler en commun et avancer sur ce sujet de l'efficacité énergétique.

¹ La documentation de la conférence est disponible en ligne: <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-energy-efficiency-building-sector>

² cf. Rencontres européennes n°2, juillet 2013; documentation en ligne: <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-energy-transitions-dialogue>

³ <http://www.elisan.eu/>

Françoise Lareur,
présidente de la Macif Île-de-France



Pierre-Jean Coulon,
membre du CESE

Sami Andoura,
chercheur senior, Notre Europe
Institut Jacques Delors



QUELLE GOUVERNANCE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2.0 : L'EUROPE, SES ÉTATS ET SES RÉGIONS ?

Modérée par **Pierre-Jean Coulon**, membre du CESE, cette première table ronde s'est articulée autour des interventions d'**Anne Houtman**, de la DG énergie de la Commission européenne, de **Pascal Dupuis**, du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, et de **Corinne Rufet**⁴, vice-présidente du Conseil régional Île-de-France à l'Environnement, représentant chacun les différents niveaux de gouvernance impliqués dans la question de l'efficacité énergétique. Un éclairage particulier a été apporté par **Thomas Boermans**, d'Ecofys, cabinet de conseil en matière d'énergies durables.

Anne Houtman a rappelé que **l'efficacité énergétique est devenue une évidence pour les acteurs de la gouvernance européenne**. Des mesures législatives et financières ont ainsi été mises en place, assorties d'indicateurs. L'UE a fixé les objectifs 2020⁵ (non contraignants), mais également le paquet 2030 qui donne une visibilité à plus long terme en matière de transition énergétique. Dans l'optique d'une stratégie adaptée à la situation de chacun, ces objectifs 2030 seront assortis de la nécessité pour chaque État membre de soumettre un plan national indiquant comment ceux-ci seront atteints. Les instruments financiers les plus importants sont les fonds européens, et notamment le **FEDER** où 38 milliards d'euros sont présents pour les investissements bas carbone (2014-2020).

Sur le plan national, les lignes bougent également avec la **loi sur la transition énergétique**⁶. Comme les futurs investissements dans le domaine de l'énergie sont évalués à 300 milliards d'euros, le choix d'un scénario pertinent de transition est essentiel. Représentant une économie de 30 millions de tep, l'efficacité énergétique occupe donc une place centrale dans le dispositif. Cette loi comprend des mesures concrètes d'accompagnement comme la création de points d'information pour les particuliers, ou des travaux d'isolation obligatoires en cas de rénovation d'un toit ou d'une façade. Parce que le frein vers la rénovation énergétique est principalement financier, elle prévoit également un éventail d'aides pour soutenir la réalisation des travaux, et un fonds de garantie pour les prêteurs.

Travaillant à l'égalité des territoires dans une région qui connaît de fortes disparités de revenus entre ses habitants (7 % des franciliens sont en situation de précarité énergétique), le **Conseil régional d'Île-de-France s'engage concrètement à baisser de 5 % la consommation d'énergie d'ici 2020**. Favorisant les ressources locales, il œuvre au développement de réseaux de chaleur géothermiques pour alimenter 450 000 logements franciliens. Le réseau d'Arcueil, cofinancé par la région, l'État, et le **FEDER**, montre l'importance d'une gouvernance sur plusieurs niveaux. Ces réalisations sont assorties de mesures pour la formation professionnelle, en relation étroite avec la Fédération française du bâtiment, et la mise en place de conseillers pour la rénovation thermique au-près des copropriétés. Adressant un message à la Macif, Corinne Rufet a invité à réfléchir à des actions communes entre la mutuelle et la Région afin d'encourager les franciliens à rénover leur logement.

Si le coût des technologies lié à la rénovation énergétique baisse, et que l'augmentation des prix de l'énergie incite à une plus grande sobriété, Thomas Boermans, souligne cependant qu'il existe un décalage entre les objectifs politiques toujours plus ambitieux en matière d'efficacité énergétique, et la réalité de la situation financière des propriétaires qui bien souvent n'ont pas la capacité de réaliser de grands travaux en une seule fois. C'est pourquoi des feuilles de route, au niveau des villes, des quartiers et des immeubles individuels seraient souhaitables. Elles permettraient de prévoir les investissements nécessaires, et ainsi de rassurer les prêteurs.

⁴ Ne pouvant assister à la conférence, l'intervention de Corinne Rufet a été diffusée au moyen d'une vidéo.

⁵ 20% de consommation en moins, 20% d'émissions de CO₂ en moins, et 20% d'EnR dans le mix énergétique

⁶ Adoptée par le Parlement le 14 octobre dernier, elle doit être examinée en février 2015 par le Sénat.



LES ACTEURS DU CHANGEMENT : QUI SONT-ILS ET QUEL EST LEUR BILAN ?

Cette deuxième session a réuni à la tribune **Claude Knapik**, directeur-général, d'ERIGERE, **Annette Brox**, directrice du projet participatif 'Forum Weingarten de Fribourg-en-Brisgau, **Sue Arundale**, de la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC), l'architecte **Jean-François Bassel**, professeur à l'École d'architecture de Marne-la-Vallée et **Patrick de Rugeriis** de la Caisse de Dépôts et Consignations pour identifier ensemble les acteurs du changement au sein de la rénovation énergétique. Les débats ont été modérés par **Philippe da Costa**, conseiller du président de la Macif.

L'entreprise du logement social, de par l'importance de son parc immobilier est un **acteur important de l'efficacité énergétique**. Erigere, investit chaque année 400 millions d'euros pour la production et la rénovation de ses 100 000 logements, adossée à des plans pluriannuels. Privilégiant une approche au cas par cas et la concertation avec les locataires, ces travaux font partie d'un projet social global et pluri-disciplinaire visant à intégrer ces immeubles dans le tissu urbain, et à rendre ces quartiers plus solidaires, durables et animés, souligne Claude Knapik.

Si Sue Arundale confirme que l'efficacité énergétique est au cœur des préoccupations des politiques, cela signifie-t-il pour autant que de nouveaux acteurs ont fait leur apparition ? **Les acteurs déjà existants ne bénéficient-ils pas plutôt d'une mise en lumière accrue** ? Parmi eux, les organismes de certification ont un rôle important à jouer, avec la transition vers de nouvelles normes environnementales, tout comme le secteur industriel, un moteur d'innovation. Les institutions financières occupent aussi une place centrale car elles doivent s'ouvrir aux chantiers de rénovation énergétique sur le marché résidentiel.

Le financement est en effet la cheville ouvrière de la rénovation énergétique. Patrick de Rugeriis a exposé les axes majeurs de la politique de prêts de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour les collectivités publiques en faveur de la transition énergétique visant tout d'abord à une plus grande lisibilité des outils financiers. La mise en place d'Exterimmo, une offre du groupe dédiée à la modernisation du patrimoine immobilier et énergétique public permet de poser la CDC comme interlocuteur unique des collectivités publiques sans passer par des sociétés de projet. Ce dispositif met l'ensemble des acteurs en responsabilité face au projet, avec une obligation de résultat. La création d'une garantie de performance énergétique intrinsèque va également dans ce sens.

Le projet de rénovation durable en 2005 de l'écoquartier Weingarten de Freiburg-in-Breisgau, est l'exemple réussi d'une démarche participative en matière d'efficacité énergétique. Le suivi collectif des chantiers par les habitants, comme la prise de décision, et l'intégration de ces travaux dans une démarche sociale inclusive, ont visé à renforcer les relations de voisinage, à contenir les loyers, et à garantir ainsi la mixité sociale et des âges. Un des sujets les plus importants a été l'énergie. Les femmes ont joué un rôle majeur grâce aux échanges de bonnes pratiques. Cet exemple montre que l'engagement des habitants est indispensable à la bonne réussite d'un chantier de cette ampleur, et qu'il faut les considérer comme des acteurs à part entière dans la gestion des quartiers.

Autres acteurs essentiels dans le secteur de l'efficacité énergétique, les architectes et le monde de la recherche s'emploient à imaginer et à mettre en œuvre les bâtiments de demain. Jean-François Bassel a exposé ses recherches sur la morphologie des bâtiments en rapport avec leur performance énergétique, effectuée au sein du groupe de travail : «vers une ville énergétiquement résiliente». Cette recherche a pour but de mieux préparer les bâtiments par leur architecture aux chocs environnementaux en intégrant les conséquences du changement climatique à la réflexion sur les bâtiments. Le groupe de travail s'est essentiellement intéressé à la rénovation des bâtiments, îlots et quartiers existants pour en améliorer l'efficacité énergétique. La centaine de projets étudiés a permis de dresser une grammaire morphologique, puis d'émettre des hypothèses de rénovation énergétique grâce à des logiciels de simulation. Cet outil proposera un catalogue en accès libre de réponses rapides et simples permettant de faire de meilleurs choix en amont d'une reconstruction.

Claude Knapik



Sue Arundale



Patrick de Rugeriis,



Jean-François Bassel



LA SOCIÉTÉ CIVILE S'ENGAGE: MIEUX COOPÉRER POUR PLUS D'EFFICACITÉ (ÉNERGÉTIQUE)

Cette dernière session a été consacrée à la dimension participative, et à la coopération dans le domaine de l'efficacité énergétique. **Toni Vidan**, membre croate du CESE, a réuni autour de lui **Emmanuel Poussard**, directeur de l'Agence parisienne du climat, **Albane Gaspard** de l'ADEME, **Philippe Hannequin**, directeur général de NOVIGERE et **Eddie Jacquemart**, président national de la Confédération Nationale du Logement pour aborder ce sujet, une occasion de présenter les initiatives concrètes de chacun.

Toni Vidan, dirigeant d'associations environnementales en Croatie depuis l'ouverture politique du pays il y a 20 ans, partage quelques expériences personnelles soulignant que les bonnes pratiques organisationnelles et collaboratives ont toujours été le complément indispensable des investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique. Dans le contexte d'une société civile faible et peu soutenue par le pouvoir, il devient quasi impossible d'assurer l'impact durable des mesures entretenues sous un angle prioritairement technique et financier.

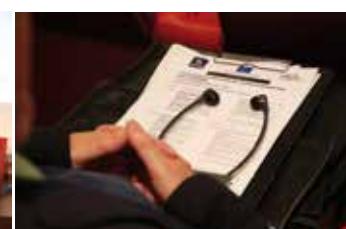
Poursuivant les réflexions de Claude Knapik, Philippe Hannequin souligne que la prise en compte de la dimension humaine est un facteur déterminant pour la réussite dans un projet de rénovation énergétique. Novigere souhaite ainsi privilégier une démarche qualitative et pédagogique. En matière de gestion locative, l'entreprise est amenée à travailler en proximité avec les habitants : les gardiens ont été formés pour devenir des relais entre le bailleur et les locataires, et les ambassadeurs du développement durable, tandis que l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux a rendu la communication plus réactive. Une emphase a été mise sur le social avec la présence de conseillers sociaux, de philosophes et de chercheurs au sein des équipes.

Mobilisant partenaires publics et privés du territoire, l'Agence parisienne pour le climat (APC) a pour objectif d'embarquer les acteurs du territoire dans la rénovation énergétique. Son activité principale est le conseil de proximité, rappelle Emmanuel Poussard. Il permet d'accompagner les particuliers de manière neutre et gratuite dans leurs travaux de rénovation, grâce à des espaces d'information. La copropriété qui induit une gouvernance complexe est au cœur du dispositif. En ce sens, plusieurs actions ont été menées comme la plateforme web coachcopro.com qui permet à une copropriété de suivre collectivement l'état d'avancement des travaux d'un immeuble, et de créer une feuille de route des futurs travaux, rejoignant ainsi les recommandations de M. Boermans. Enfin, l'APC met en relation des copropriétaires qui ont déjà fait des travaux de rénovation énergétique pour échanger sur la base de leur expérience.

La communication d'Albane Gaspard de l'ADEME s'inscrit en complément des interventions précédentes. L'efficacité énergétique selon elle se décline en plusieurs modes :

- L'amélioration des pratiques quotidiennes de consommation a un impact important. Ce volet sans travaux est un réel enjeu politique, car plus les citoyens sont impliqués, et plus le projet a des chances de réussir.
- Les travaux à réaliser, avec une phase de concertation indispensable avec les habitants.
- L'après-travaux, ou comment faire pour que les consommations finales soient en phase avec ce qui était projeté. Pour que les habitants ne détournent pas les systèmes mis en place, un travail en amont est indispensable.

Albane Gaspard



Eddie Jacquemart



Eddie Jacquemart a quant à lui présenté les sujets qui intéressent la CNL au titre de l'efficacité énergétique :

- Comment améliorer la performance énergétique des logements les plus défavorisés, et inciter les propriétaires réaliser les travaux nécessaires.
- L'éducation populaire avec la mise en place d'expositions sur les éco-gestes.
- Travailler à ce que le coût de la rénovation énergétique des logements ne soit pas uniquement répercuté sur les charges locatives, et que la concertation devienne une obligation des bailleurs envers leurs locataires.

En conclusion, **Stéphane Buffetaut**, président de la section transports, énergie, infrastructures et société de l'information du CESE, constate que les pouvoirs publics à tous les niveaux ont beaucoup d'ambition en matière d'efficacité énergétique. Mais il souhaite que «le mot ambition ne soit pas synonyme d'irréalisme», car ce choix politique fondamental perdrat en crédibilité. Il faut donc faire preuve de pragmatisme dans les objectifs posés. Lui-même président d'organismes de logement social, il souligne que toutes les parties prenantes doivent dorénavant travailler ensemble, et veiller à ne pas répercuter le coût des rénovations uniquement sur les locataires. L'efficacité énergétique n'est pas une option, mais une obligation, pour assurer un futur européen énergétiquement indépendant, et donc politiquement plus influent.



ÉCHANGES AVEC LA SALLE : EXTRAITS

Session I

Michèle Meffre, particulier.

Qu'en est-il des panneaux solaires ?

Jacob Slavink, amicale de locataires dans le 20^{ème} arrondissement, habitat social.

Notre immeuble qui est alimenté en chauffage par une chaufferie se trouvant à 500 mètres de là, doit être rénové. L'immeuble sera isolé mais pas les tuyauteries.

Madame Houtman à Michèle Meffre

Les panneaux solaires jouent toujours leur rôle. Leur coût qui a baissé de 80 %, les rend très compétitifs par rapport aux technologies traditionnelles.

Pascal Dupuis à Michèle Meffre

L'énergie solaire qui ne peut se stocker doit être distribuée sur le réseau. Il faut donc dépasser le concept de bâtiment pour étendre la problématique au territoire et gérer les intermittences des besoins au regard de la production.

Pascal Dupuis à Jacob Slavink

On sait qu'il y a un retour d'investissement sur six mois lorsque des tuyaux sont isolés. Il faut donc réussir à motiver le bailleur.

Session II

Laure Duquesne gérante de société et vice présidente Macif IDF

Jean-François Bassel vous avez parlé de l'importance de la forme des bâtiments. Existe-t-il une forme idéale ?

Pierre-Antoine Reymond, fondateur de Reflect'Sun : réflecteurs solaires automatisés.

J'ai créé ma société de réflecteurs solaires. Monsieur de Rugeriis, donnez-vous leur chance aux petites entreprises innovantes pour améliorer l'efficacité énergétique ?

Jean-François Bassel à Laure Duquesne :

Concernant la réduction de la consommation énergétique, ce qui nous intéresse au premier chef est l'enveloppe du bâtiment sur laquelle nous pouvons agir de deux façons : sur sa forme, mais il n'existe pas de forme idéale, car un bâtiment réagit en fonction de son environnement. Viennent ensuite les isolants. Plusieurs familles de matériaux ont récemment fait beaucoup de progrès.

Patrick de Rugeriis à Pierre-Antoine Reymond

Quand nous en avons la possibilité, nous faisons appel aux PME et aux TPE. Nous avons également le devoir de faire travailler l'économie locale.

Session III

Laure Duquesne

Les pouvoirs publics ont-ils prévu de baisser la TVA sur les travaux pour inciter aux travaux de rénovation énergétique ?

Albane Gaspard à Laure Duquesne

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le taux de TVA est de 5,5 % pour les travaux qui visent l'achat, la main d'œuvre et l'entretien des matériaux et équipements dont les caractéristiques répondent à celles définies pour le crédit d'impôt développement durable (CIDD). Les travaux d'amélioration des logements

de plus de deux ans qui ne correspondent pas à ceux répondant aux critères du CIDD sont quant à eux soumis au taux réduit de 10 %.

Bruno Merlet, conseil syndical

Quels sont les moyens de pression dont disposent les locataires pour faire mettre en place des opérations d'efficacité énergétique dans un immeuble ?

Philippe Hennequin à Bruno Merlet

Chez Batigere la concertation avec les associations de locataires existe. Les outils quotidiens de gestion locative permettent également une remontée de l'information.

Eddie Jaquemart à Bruno Merlet

Pour les copropriétés, les moyen de pression sont beaucoup plus difficiles. Les locataires doivent se mobiliser par le biais de pétitions pour demander les rénovations.

Maryse Huet, vice présidente Arborus, pour la promotion de l'égalité homme-femme en Europe.

Avez-vous des éléments sur une éventuelle inégalité environnementales genrée, et le rôle que les femmes peuvent jouer dans la mise en oeuvre de l'efficacité énergétique ?

Emmanuel Poussard à Maryse Huet

Concernant les inégalités genrées en termes d'efficacité énergétique, nous savons seulement que les familles monoparentales sont plus exposées à des situations de précarité énergétique. C'est avant tout un phénomène de précarité sociale. Lorsque les services sociaux de la ville de Paris mènent des ateliers collectifs autour des écogestes et de la lecture des factures, le public est avant tout féminin.



VISITE DU CHANTIER DE RÉNOVATION DU LOGEMENT SOCIAL DE BEAUGRENELLE, PARIS 15^e



LES ENTRETIENS :

Propos recueillis par Julie Higonnet

Clarisse Krasa, déléguée Macif Île-de-France

A partir des réflexions développées au cours de cette conférence sur le modèle participatif de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, quelles actions pourraient être entreprises par les délégués Macif Île-de-France ?

La force et la pertinence de cette conférence ont été d'aborder la problématique de l'efficacité énergétique dans sa dimension européenne, en insistant sur l'échange des bonnes pratiques pour encourager l'innovation. Or je pense qu'échanger c'est avancer plus vite ensemble.

En tant que déléguée, je souhaite apporter aux sociétaires des réponses précises à leur questionnement sur l'efficacité énergétique. Il ne s'agit pas seulement de gros investissements, mais des gestes simples au quotidien. Nous avons publié un guide pratique sur l'habitat durable qui s'est révélé très positif. Mais la Macif peut aller plus loin en axant son action sur la sensibilisation et l'information. Elle pourrait proposer un outil concret d'aide à la décision qui se présenterait sous la forme d'une page Internet centralisant de manière simple les organismes accompagnant les particuliers dans la rénovation de leurs logements, et les aides financières existantes.

Nous devons convaincre les sociétaires que l'efficacité énergétique n'est pas une contrainte mais un investissement d'avenir, et qu'ils peuvent contribuer à améliorer intelligemment leur habitat et préserver l'environnement, tout en réalisant des économies. C'est dans l'intérêt de tous, car un habitat sain, sobre, et confortable a un impact positif sur la sécurité et la santé.



Clarisse Krasa

Toni Vidan, conseiller au CESE, sections NAT (Agriculture, développement rural et environnement) et TEN (Transports, énergie, infrastructures, société de l'information), membre de l'observatoire du développement durable.

Conseiller croate au CESE dans le groupe III, vous militez depuis plus de vingt ans au sein de l'organisation "Les Amis de la terre" pour une justice énergétique et climatique. Comment votre pays envisage-t-il la problématique de l'efficacité énergétique ?

La mise en œuvre de l'efficacité énergétique est bien plus embryonnaires en Croatie que dans un pays comme la France, où un cadre institutionnel et législatif se met en place. Elle est pourtant cruciale car non seulement nous utilisons 30 % d'énergie supplémentaire que les autres États membres pour un même service rendu, et parce qu'une partie importante de notre population se trouve en situation de précarité énergétique. Notre pays, avec ses côtes et son ensoleillement optimal dispose d'un potentiel énorme pour améliorer son efficacité énergétique par le biais des énergies renouvelables. Malheureusement, la politique environnementale de notre gouvernement se tourne encore vers les énergies polluantes.



Toni Vidan

Le bâti est essentiellement la propriété de particuliers qu'il faut accompagner dans leurs travaux de rénovation. Mais avec la crise, les capitaux nécessaires sont difficilement accessibles. Il est donc essentiel de trouver un moyen de soutenir les communautés locales afin qu'elles s'engagent activement sur cette voie. En ce sens, les coopératives sont des structures idéales au sein desquelles il serait possible de s'organiser de manière participative et d'obtenir plus aisément des financements.

Jean-Yves Kruger, sociétaire Macif Île-de-France et président d'un conseil syndical.

En tant que responsable d'un conseil syndical, comment envisagez-vous la rénovation énergétique pour une meilleure efficacité, et qu'attendez-vous de cette conférence ?

Lorsque nous évoquons des travaux de rénovation au sein de notre conseil syndical, les membres ne se posent pas spontanément la question de l'efficacité énergétique. Il réunit un ensemble personnes aux motivations différentes, et qui ne sont pas toujours bien informées. Or nous avons besoin de savoir quelles solutions sont envisageables, et comment les financer pour passer à l'acte.

Les travaux de rénovation sont des investissements sur le long terme, il faut donc savoir emprunter le bon chemin. Pourtant, il est difficile aujourd'hui de trouver une source d'information neutre. Je me dis que la Macif Île-de-France pourrait jouer ce rôle en dressant un inventaire indépendant et participatif des méthodes, des artisans, des matériaux et des financements à mettre en oeuvre pour l'efficacité énergétique. Celui-ci pourrait être commenté par des utilisateurs sociétaires apportant leur témoignage sur leur vécu en la matière.

J'attends donc de cette conférence des informations concrètes et peut-être des solutions. L'efficacité énergétique est un élément central d'une transition plus globale dont dépend le futur de nos enfants.



Jean-Yves Kruger

FIL ROUGE

LA COMMISSION EUROPÉENNE 2014-2019

Le nouveau collège de commissaire, approuvé par le Parlement européen le 22 octobre 2014, est entré dans ses fonctions le 1^{er} novembre dernier, pour une période de cinq ans. La Commission Juncker est composée de 28 membres, dont le président, Jean-Claude Juncker, les 27 commissaires parmi lesquels 7 vice-présidents. Voici leurs attributions respectives :

Président : Jean-Claude Juncker (Luxembourg)

Premier vice-président : Frans Timmermans (Pays-Bas)

Meilleure réglementation, relations interinstitutionnelles, État de droit, Charte des droits fondamentaux, développement durable

Vice-présidente : Federica Mogherini (Italie)

Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Vice-président : Andrus Ansip (Estonie)

Marché unique numérique

Vice-président : Valdis Dombrovskis (Lettonie)

Euro et dialogue social

Vice-présidente : Kristalina Georgieva (Bulgarie)

Budget et ressources humaines

Vice-président : Jyrki Katainen (Finlande)

Emploi, croissance, investissement et compétitivité

Vice-président : Maroš Šefčovič (Slovaquie)

Energie



Vytenis Andriukaitis (<i>Lithuanie</i>)	Santé et sécurité alimentaire
Dimitris Avramopoulos (<i>Grèce</i>)	Migration et affaires intérieures
Miguel Arias Cañete (<i>Espagne</i>)	Climat et énergie
Elżbieta Bieńkowska (<i>Pologne</i>)	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME
Violeta Bulc (<i>Slovénie</i>)	Transports
Corina Crețu (<i>Roumanie</i>)	Politique régionale
Johannes Hahn (<i>Autriche</i>)	Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement
Jonathan Hill (<i>Royaume-Uni</i>)	Stabilité financière, services financiers et union des marchés de capitaux
Phil Hogan (<i>Irlande</i>)	Agriculture et développement rural
Věra Jourová (<i>Justice</i> (<i>République tchèque</i>))	Justice, consommateurs et égalité des genres
Cecilia Malmström (<i>Suède</i>)	Commerce
Neven Mimica (<i>Croatie</i>)	Coopération internationale et développement
Carlos Moedas (<i>Portugal</i>)	Recherche, science et innovation
Pierre Moscovici (<i>France</i>)	Affaires économiques et financières, fiscalité et douanes
Tibor Navracsics (<i>Hongrie</i>)	Éducation, culture, jeunesse et citoyenneté
Günther Oettinger (<i>Allemagne</i>)	Économie numérique et société
Christos Stylianides (<i>Chypre</i>)	Aide humanitaire et gestion des crises
Marianne Thyssen (<i>Belgique</i>)	Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité du travailleur
Karmenu Vella (<i>Malte</i>)	Environnement, affaires maritimes et pêche
Margrethe Vestager (<i>Danemark</i>)	Concurrence



Pour aller plus loin

LEXIQUE

Banque centrale européenne (BCE) : banque centrale de l'Union européenne. Elle est chargée d'émettre l'euro comme monnaie commune et unique, de définir les grandes orientations de politique monétaire de la zone euro et de prendre les décisions nécessaires à sa mise en oeuvre.

Banque européenne d'investissement (BEI) : institution financière des États membres de l'Union européenne qui a pour principal but d'emprunter sur les marchés financiers pour financer des projets au sein de l'UE.

Comité économique et social européen (CESE) : assemblée consultative des partenaires économiques et sociaux européens. Il a été établi pour permettre à tous les acteurs économiques de se faire entendre, moyennant des avis formels (environ 170 par an) de la Commission, du Conseil et du Parlement, et de participer ainsi au processus décisionnel de l'Union européenne.

Commission européenne : elle est, avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, l'une des principales institutions de l'UE. Sa fonction principale est de proposer et de mettre en œuvre les politiques communautaires. Elle veille à l'application des traités.

Efficacité énergétique : désigne l'état de fonctionnement d'un système pour lequel la consommation d'énergie est minimisée pour un service rendu identique.

Fonds européen de développement économique et régional (FEDER) : un des fonds structurels européens. Il vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

Parlement européen : il est élu au suffrage universel direct. Il partage avec le Conseil de l'Union européenne le pouvoir législatif de l'Union européenne. 751 députés y siègent. Il a été renouvelé au printemps 2014.

Précarité énergétique : désigne l'état de précarité de personnes, familles ou groupes n'ayant pas un accès normal et régulier dans leur logement ou lieu de vie aux sources d'énergie nécessaires à la satisfaction de leurs besoins primaires, par exemple à cause de bâtiments mal isolés contre le froid ou la chaleur, ou à la suite de l'inadaptation ou du prix des ressources énergétiques.

Tonne d'équivalent pétrole (tep) : unité de mesure de l'énergie, utilisée notamment dans l'industrie et l'économie.

Transition énergétique : désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables.

Union européenne (UE) : union politique et économique composée de 28 États membres née le 7 février 1992 par la signature du traité de Maastricht.

Liens utiles

Groupe Macif
www.macif.fr

Macif Île-de-France
www.macif.fr/web/region/ile_de_france

Notre Europe - Institut Jacques Delors
www.notre-europe.eu

CESE
www.eesc.europa.eu

La documentation de la conférence est disponible en ligne :
www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-energy-efficiency-building-sector

Batigere
www.batigere.fr

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
www.ademe.fr

Agence parisienne du climat
www.apc-paris.com

Les Amis de la Terre
www.amisdelaterre.org

Caisse des Dépôts et Consignations
www.caissedesdepots.fr

Commission européenne, DG énergie
ec.europa.eu/energy/index_fr.htm

Confédération nationale du logement
www.lacnl.com

Ecofys Consultancy
www.ecofys.com

Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC)
www.fiec.eu

Forum Weingarten
forum-weingarten.de

Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie
www.developpement-durable.gouv.fr

Région Île-de-France
www.iledefrance.fr

